



Communiqué,

Les organisations syndicales suivantes, la fédération CGT des services publics, la fédération CGT santé et action sociale, l'union syndicale du Loiret des syndicats CGT de la santé et de l'action sociale, la coordination CGT du Loiret des services publics et le syndicat CGT départemental du Loiret, réunis ce jour à la Bourse du travail d'Orléans, dénoncent les conditions dans lesquelles les enfants sous mesure de protection de l'enfance ordonnée par le juge des enfants sont pris en charge par le conseil départemental du Loiret, les établissements et services à qui ils-elles sont confié.e.s.

En lien avec la diffusion récente de plusieurs reportages télévisés, et des articles de presse dont celui du Monde (collectif nous toutes) et celui de Médiapart remettant en cause le Conseil départemental du Loiret, les professionnel.le.s de la protection de l'enfance et les organisations syndicales CGT, mobilisé.e.s depuis de trop nombreuses années, alertent de nouveau les élus, les directions d'établissements et de services et les citoyen.ne.s sur la situation catastrophique de la prise en charge des mineurs en danger dans le Loiret. Elles et ils refusent de cautionner cette politique inhumaine et indigne décidée par les élus de la majorité du Conseil départemental du Loiret.

Les constats établis sont accablants : Manque criant de professionnel.le.s qualifié.e.s, manque de places d'hébergement, lieux d'accueil inadaptés et non conformes à la législation (enfants entassés, gîtes de vacances...), violences multiples dont des violences sexuelles aggravées entre mineurs accueillis et d'un.e professionnel.le sur un mineur, décisions judiciaires non respectées...

Les organisations syndicales CGT précitées appellent l'ensemble des professionnel.le.s de la protection de l'enfance du service public et du secteur privé à but non lucratif à se mobiliser et à se mettre en grève :

**JEUDI 21 OCTOBRE 2021, 10H30
DEVANT LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET,
15 rue Eugène Vignat à Orléans**

Une conférence de presse exceptionnelle s'y tiendra pour exiger la mise en place d'une politique de protection de l'enfance digne et humaine dans le Loiret.

Fait à Orléans, le 11 octobre 2021